

LE FUSIL BRISÉ

Décembre 2001 Nº 53 FRF 5.50/BEF 35/ 0.75

1er Décembre 2001:
Journée des Prisonniers et Prisonnières pour la Paix
Focus sur Israël et les Territoires Autonomes de Palestine

Éditorial

■ Andreas Speck

Quand, en été 2001, l'Internationale des Résistants à la Guerre a décidé de mettre en avant la situation en Israël et Palestine pour la journée internationale des Prisonniers pour la Paix 2001, il n'y avait eu ni "11 septembre" ni "guerre au terrorisme". Il y avait juste un processus de paix totalement bloqué et des violences croissantes tant de la part des forces israéliennes d'occupation que via l'opposition palestinienne à cette occupation. Mais il y avait aussi un mouvement d'objecteurs et objectrices de conscience prenant lentement de l'importance. Des raisons plus que suffisantes pour un spécial Prisonniers pour la Paix.

Ces raisons se sont encore accrues après le 11 septembre. Comme le signifie *Andrew Rigby* ci-dessous, le conflit israélo-palestinien se trouve au cœur de la présente "guerre au terrorisme". C'est pour cela que l'administration américaine a fait quelques tentatives pour désancrer le processus de paix afin de former une coalition maximum pour leur guerre. Ceci est pourquoi nous n'avons jamais remis en question notre décision de mettre en lumière cette région depuis le 11 septembre.

Pendant que *Sergeiy Sandler* de *New Profile* fait état de la lutte des objos israéliens et de leur signification politique dans une société hyper militarisée, *Marwan Darweish* critique l'autorité palestinienne pour détourner une intifada populaire en guerrilla. Cette violence peut satisfaire les pouvoirs des deux côtés, mais elle détruit les efforts de ceux luttant pour la non violence et pour une solution basée sur le dialogue.

Bien que notre spécial soit cette année sur Israël et la Palestine, nous n'oublions pas les Prisonniers pour la Paix d'où qu'ils soient dans le monde. Notre liste d'honneur est certainement loin d'être complète mais ceux sur cette liste - et de nombreux autres - méritent notre solidarité et son soutien.

Andreas Speck travaille au bureau international de l'IRG.

■ Andrew Rigby

Quand Osama Bin Laden menace d'ôter tout espoir de sécurité pour les USA tant que "nous [ne] la vivons [ni ne] la voyons en Palestine", il fait vibrer une corde sensible dont les vibrations résonnent à travers tout le monde arabe et musulman.

Quand il réfère aux tanks israéliens "semant le désastre en Palestine, à Jenin, Ramallah, Rafah et Beit Jala", il évoque le symbole de la honte arabe et de l'hypocrisie américaine, étant donné qu'il ne fait aucun doute que l'occupation illégale des territoires palestiniens par Israël ainsi que l'attitude meurtrière qui la maintient ne sont pas seulement tolérées par les USA mais rendues possible par l'aide et le soutien américain. D'après le ministre jordanien des affaires étrangères, "pour réussir à combattre le terrorisme, il faut s'adresser à la racine du problème… Nous savons que la principale cause de grief est le désespoir de l'échec à satisfaire au droit à une nation des palestiniens." A moins que les palestiniens ne soient reconnus en tant que peuple aux droits humains, le monde devra faire face à d'autres craintes et terreurs.

Une réalité ambivalente

Alors que j'écrit, mes pensées vont vers un ami palestinien, un bon père de famille. En 1991, au moment de la guerre contre l'Irak, lui et ses amis montaient sur leur toit pour applaudir quant les missiles Scud en provenance d'Irak leur passaient au-dessus en ciblant Tel Aviv. Pourquoi ? Parce qu'alors les israéliens ressentiraient un peu de la peine et de la peur qui étaient le pain de la vie quotidienne des palestiniens. La dernière fois que je l'ai vu, il y a deux ans, il était inquiet pour son fils adolescent, Saeb, qui avaient rejoint un groupe de jeunesse à la mosquée, il craignait un éventuel recrutement par l'un des mouvements politiques islamiques opposés au processus de paix d'Oslo.

Habitant à moins de 50 km de Saeb, réside Yair Halper, 18 ans qui fut emprisonné le 17 octobre pour refuser d'être enrôler dans l'armée israélienne. Dans sa déclaration, Yair affirme : "En tant que pacifiste, j'objecte à toute armée de manière universelle, pour importe d'où elle est, où elle agit et quelles fins elle sert. Par conséquent, j'objecte au service dans les Forces de Défense Israélienne particulièrement pour des raisons politiques. […] Je vois l'armée israélienne comme un mécanisme accueillant tout ce à quoi je m'oppose. Chaque soldat, à sa manière, contribue à ce que soit perpétué non seulement l'occultation des droits fondamentaux des palestiniens mais aussi le renforcement continu et la confirmation d'un état d'Israël militaire. […]Je ne joindrai pas un system pour lequel les Droits de l'Homme ne valent rien et qui continue de violer, contrôler et occuper les territoires palestiniens.

Il se pourrait que dans un an, plus ou moins, si rien ne change, Saeb puisse entrer dans un pizzeria quelque part en Israël avec des explosifs attachés au corps, se mettre auprès de Yair et déclencher la bombe. Un autre martyr, une autre victime, un autre acte de terreur. Je prie que cela n'arrive pas. Mais s'il advenait, je pourrais comprendre ce qui aurait conduit Saeb à commettre un tel acte : ceux que certains se sentent obligés de commettre quand ils sont forcés de vivre dans l'humiliation, la honte et la colère, sans être reconnus en tant qu'êtres humains avec des droits et sans pouvoir trouver d'autres alternatives que la reddition ou la résistance violente.

Rompre le cycle de la violence

Quelque chose doit être fait pour rompre le cycle de la violence et du châtiment en Israël et Palestine. Si la spirale infernale n'est pas inversée, elle nous aspirera tous. On voit comment la population des USA vivent avec de nouvelles peurs depuis le 11 septembre. La menace de la violence pénètre et contamine toutes les dimensions de la vie.

Voyez les Israéliens. Tandis qu'ils infligent douleurs et souffrances à leurs voisins, ils vivent eux-mêmes dans la nervosité, dans l'incertitude du futur. Ils rêvent de sécurité mais ils sont trop timides pour la rechercher en dehors de leur vision propre. Ils manquent de courage pour ôter leur domination de la population palestinienne, trop effrayés d'affronter le fait qu'ils ne pourront être en sécurité tant qu'ils nient à leur voisins ce que ceux-ci demandent pour eux-mêmes.

suite en page 2

Un point sur la croissance de l'objection de conscience au service militaire en Israël pendant la seconde *intifada*.

Faire passer le message d'une manière forte et claire!

■ Sergeiy Sandler

Depuis octobre 2000, 32 personnes (petit chiffre, n'est-ce pas ? Une manifestation de 32 participants serait difficilement considérée comme telle) furent emprisonnées ou sanctionnées en Israël pour avoir refusé d'accomplir le service militaire pour des motifs politiques ou de conscience. Mais 32 n'est peut-être pas un si petit chiffre après tout. Il est même important relatif à l'année précédente (seulement 3 !). Sinon, il n'est pas négligeable parce qu'il cache une représentation plus importante : il est estimé que plusieurs centaines de personnes ont vu leur cas examiné cette année par les 2 comités en charge de l'examen des cas d'objection de conscience.

Un statut légal d'objecteur existe en Israël seulement accessible aux femmes an pratique. Les hommes voyant quasi-systématiquement leur requête rejeté par le comité qui en a la charge ; lequel est exclusivement constitué de personnel militaire. La plupart finiront en prison.

Yesh-Gvul, organisation soutenant des objecteurs spécifiquement politiques rapporte avoir reçu des appels de 250 objecteurs, la plupart étant des soldats réservistes refusant d'être envoyé dans les Territoires Palestiniens Occupés pour raison politique. La plupart de ces objecteurs ne finissent pas en prison, car l'armée décide finalement de les stationner sur le territoire reconnu à Israël. Cependant, certains ont été sanctionnés, dont 6 officiers.

Le Comité des Initiatives Druses (DIC) qui fait la promotion de l'objection au service militaire au sein de la communauté religieuse druse, signifie que seulement 50% des hommes de la communauté finisse par servir dans l'armée. Beaucoup, d'obédience Druse, sont appelés par l'armée israélienne et refusent d'être de forces armées qui combattent le peuple palestinien dont ils sont. Les autorités militaires obligent les objecteurs druses à rester exceptionnellement derrière les barreaux avant d'être exemptés de service. Un militant druse remarquait récemment que son village de quelques milliers d'habitants avaient déjà accumulé ainsi près de 500 ans en prison militaire.

L'augmentation du chiffre des objecteurs déclarés marquent l'arrivée d'une nouvelle génération de citoyens israélites, de pensée plus indépendante. 62 de ces jeunes gens, âgés de 15 à 18 ans, ont écrit une lettre au premier ministre Ariel Sharon signifiant leur intention de refuser toute participation à l'oppression du peuple palestinien : "Nous protestons devant vous face à la politique raciste et agressive poursuivie par le gouvernement israélien et son armée ; et nous vous informons de notre intention de ne pas participer à l'exécution de cette politique". La lettre fut publiée le 2 septembre recevant une large attention public et, depuis, d'autres jeunes ont rejoint les premiers signataires.

Frank Cervenka (enn8), no title

Enfin, d'après les information obtenues par New Profile, mouvement féministe et antimilitariste, seulement 44 % des jeunes israéliens accomplissent leurs trois années de service militaire obligatoire. Quant au service dans la réserve, obligation légale pour tous les hommes en Israël, il n'est maintenant effectué que par une petite minorité. New Profile voit ces chiffres comme une évidence d'un mouvement large et croissant de résistance à la conscription en Israël, lequel est principalement à l'abri des yeux du public. L'objection déclarée n'étant que la partie visible de cet iceberg.

Bien évidemment, tous ceux évitant le service militaire ne le font pas pour des raisons de conscience ni ne partagent les positions politiques signifiées par les objecteurs déserteurs déclarés. Pour autant, il apparaît que la plupart des Israélites, y compris parmi ceux qui soutiennent les pires crimes de guerre, faillissent, en fin de compte, d'agir en soutien de ces crimes.

Les objecteurs de conscience déclaré sont peut-être un groupe marginal de la société israélienne, mais ils ouvrent une brèche pour beaucoup d'autres. Chaque acte d'objection de conscience est une antithèse vivante et publiquement exposée du prétendu consensus autour de l'armée en tant qu'institution ainsi qu'à la politique criminelle mis en place par l'armée d'Israël en Palestine.

Chaque personne qui refuse de servir dans l'armée, par son refus de soutenir systématiquement les décisions des généraux d'armée et du gouvernement, joignent la lutte politique contre la militarisation dans la société israélienne.

De plus, le message signifié par l'acte d'objection de conscience dépassent les limites d'Israël, d'abord et avant tout auprès de la société palestinienne. Les objecteurs de conscience et particulièrement ceux emprisonnés pour leur opinion sont la preuve vivante et bien notée à nos alliés de la société palestinienne qu'il y a encore des gens en Israël avec lesquels ils peuvent coopérer en vue d'atteindre une vision politique et morale commune.

Trente deux objecteurs de conscience ont été jugé et emprisonnés depuis le début de l'intifada. Finalement, ce n'est pas du tout un petit chiffre.

Sergeiy Sandler travaille avec New Profile

New Profile, PO Box 48005, Tel Aviv, 61480 Ira°l
email : newprofile@speedy.co.il;
http://www.newprofile.org

---

suite de la page 1

C'est pourquoi nous devons mettre en avant le courage de jeunes tel Hair Yalper qui osent aller à l'encontre de la majorité ; des gens qui, par leur action prophétique montre un autre futur pour le Moyen Orient - un futur se basant sur la reconnaissance de droit égaux pour tous dans la région. Leur lutte est, de manière très réelle, la notre. Parce la paix au Moyen Orient est une condition pré-requise pour la paix à travers le monde.

Si la plaie que représente la Palestine n'est pas soignée, elle infestera et empoisonnera la vie de tous, tôt ou tard. Comme l'a récemment remarqué Michael Ignatieff : "Demander ce que signifie la victoire contre la terreur revient à demander ce que nécessite la paix entre les Palestiniens et les Israéliens."

Andrew Rigby est directeur du Study of Forgiveness and Reconciliation l'universitØ de Coventry, Grande Bretagne.

Liste d'Honneur des Prisonniers pour la Paix - 2001

Comment fonctionne la liste

■ Tout d'abord se trouve en gras le nom du prisonnier puis sa condamnation entre parenthèse, si connue ; ensuite le lieu d'emprisonnement et enfin la raison de détention.

■ Des informations sur les pays des prisonniers se trouvent en italique.

Arménie

Le 12 septembre 2001, Gevork Palyan, un témoin de Jéhovah, a été condamné à un an de prison pour le refus du service militaire pour motif religieux. Malgré l'amnistie annoncée par l'Arménie l'été dernier, permettant à de nombreux Témoins de Jéhovah objecteurs de conscience d'être libérés, de nouvelles condamnations sont tombes depuis. Au 12 septembre 2001, treize Témoins de Jéhovah étaient encore emprisonnés ou en camps pénitentiaires pour refus du service militaire : Khachatur Zakaryan, Amayak Karapetyan, Arman Atanyan, Vahan Mkroyan, Armen Yeghiazaryan, Vladimir Kiroyan, Vladimir Osipyan, Edgar Bagdasaryan, Aram Shahverdyan, Vachagan Hovhannisyan, Karen Vardanyan, Samvel Vardanyan and Karapet Harutyunyan. Quatre autres sont en attente de jugement et cinq sont en liberté surveillée avec obligation de reporter régulièrement au poste.

Corée, République de

Il y a en ce moment environ 1500 Témoin de Jéhovah en prison pour objection de conscience, à peu près 500 étant emprisonnés chaque année pour une durée moyenne de 3 ans. Pour plus d'information :

Solidarity for Peace & Human Rights, 152-053 402-ho yunyoung-building, 1127-33 guro3-dong gurogu, Seoul, Corée, tel. +82-2-851 9086, fax 851 9087, email peace@jinbo.net

Etat espagnol

Malgré la fin de la conscription, quelques insoumis sont toujours incarcérés :

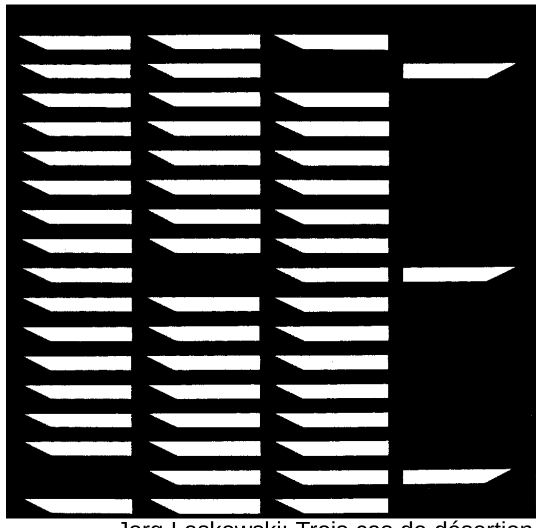
■ **Alberto Estefanía Hurtado** (2 ans et 4 mois, sortie : 04/03/03)
■ **Javier Rodríguez Hidalgo** (2 ans et 4 mois, sortie 20/02/04)
■ **Óscar Cervera García** (2 ans et 4 mois, sortie : 03/07/03)
Prisión Militar de Alcalá de Henares, 28870-Alcalá de Henares (Madrid)
■ **José Ignacio Royo Prieto** (2 ans et 4 mois, sortie : 04/03/03)
Prisión Provincial de Bilbao, Lehendakari Agirre, 92, 48870-Basauri (Bizkaia)
■ **Jesús Belaskoain** (2 ans 4 mois, sortie : 08/08/02)
Centro Penitenciario de Pamplona, c/ San Roque s/n, 31.008-Iruna
■ **Miguel Felipe Ramos** (2 ans et 4 mois, sortie : 28/05/03)
Centro Penitenciario Cáceres 1, Crta. De Torrejoncillo, s/n, 100001-Cáceres
Tous sont emprisonnés pour insoumission après introduction dans la caserne pour déclarer leur objection de conscience.
■ **Ander Eiguren Gandarias** (out 28/01/03)
Prisión Provincial de Bilbao, Lehendakari Agirre, 92, 48870-Basauri (Bizkaia)
Incarcéré pour action directe non violente (entrée par effraction dans une caserne)

Etats-Unis d'Amerique

■ **Philip Berrigan** #14850-056 (02/02/01-01/02/02)
■ **Susan Crane** #87783-011 (02/02/01-01/02/02)
FCI Dublin, 5701 8th Street, Dublin, CA 94568
Du goupe d'action du 14 février 1997 : Prince of "Peace Ploughshares", ils ont été emprisonné le 02/02/01 pour violation du sursis lors d'une action "Ploughshare contre Uranium Appauvri".
■ **Rev. Stephen Kelly S.J.** #292-140 (19/12/99-18/03/02)
Roxbury Correctional Institution, 18701 Roxbury Rd., Hagerstown, MD 21746
Suite à l'action directe non violente "Ploughshares contre Uranium Appauvri" le 19 décembre 1999 à l'encontre d'avions anti-tank A-10.
■ **David Corcoren** #90282-020 (17/07/01-17/01/02)
Federal Prison Camp Oxford, PO Box 1085, Oxford, WI 53952
Pour une action de désobéissance civil à la School of the Americas en novembre 2000.
■ **John Alfred Hunt, Jr.** #90277-020 (17/07/01-17/01/02)
FCI Beckley, PO Box 350, Beaver, WV 25813
Pour une action de désobéissance civil à la School of the Americas en novembre 2000.
■ **Steve Jacobs** #88110-020 (17/07/01-17/07/02)
Federal Prison Camp Leavenworth, P.O. Box 1000, Leavenworth, KS 66048
Pour une action de désobéissance civil à la School of the Americas en novembre 2000.
■ **Richard John Kinane** #90279-020 (17/07/01-17/01/02)
FCI Englewood Camp, 9595 W. Quincy Avenue, Littleton, CO 80123
Pour une action de désobéissance civil à la School of the Americas en novembre 2000.
■ **Mary Lou Benson** #90281-020 (17/07/01-17/01/02)
■ **Rachel Louise Hayward** #90286-020 (17/07/01-17/01/02)



■ **Dorothee M. Hennessey** #90287-020 (17/07/01-17/01/02)
■ **Gwen Henessey** #90288-020 (17/07/01-17/01/02)
■ **Rebecca Kanner** #90278-020 (17/07/01-17/01/02)
■ **Elizabeth Anne McKenzie** #90291-020 (17/07/01-17/01/02)
■ **Miriam Spencer** #90294-020 (10/08/01-10/02/02)
■ **Mary Alice Vaughan** #90296-020 (17/07/01-17/01/02)
Federal Prison Camp Pekin, PO Box 6000, Pekin, IL 61555
Pour une action de désobéissance civil à la School of the Americas en novembre 2000.
■ **Lois Putzier** #90292-020 (17/07/01-17/01/02)
Federal Prison Camp Phoenix, 37930 N. 45th Ave, Phoenix, AZ 85086
Pour une action de désobéissance civil à la School of the Americas en novembre 2000.
■ **John Ewers** Unit B-2, #90284-020 (17/07/01-17/01/02)
■ **William Houston, Jr.** #Unit B-2, #90289-020 (17/07/01-17/01/02)
Federal Prison Camp Ashland, PO Box 6000, Ashland, KY 41105-6000
Pour une action de désobéissance civil à la School of the Americas en novembre 2000.
■ **Claire Marie Hanrahan** #90285-020 (17/07/01-17/01/02)
Federal Prison Camp Alderson, Box A, Alderson, WV 24910
Pour une action de désobéissance civil à la School of the Americas en novembre 2000.
■ **Eric Robison** #90293-020 (30/07/01-30/01/02)
Federal Prison Camp Sheridan, PO Box 6000, Sheridan, OR 97378
Pour une action de désobéissance civil à la School of the Americas en novembre 2000.
■ **Alberto de Jesús**
MCC 150 Park Row, New York, NY 10007
Condamné à un an de prison le 21 juin 2001 pou avoir placé un drapeau de Vieques et du Porto Rico ainsi qu'un appel "no more bombings" sur la


Jorg Laskowski: Trois cas de désertion

couronne de l'Empire State Building à New York. Au moment de cette action et arrestation, il était en sursis pour une précédente action de désobéissance civile a Vieques.

Finlande

En Finlande, il existe encore un système de conscription très étendu (plus de 90% des citoyens de sexe masculine seront appelés au service militaire) et le nombre d'objecteurs totaux s'est accru ces dernières années. En 1999, pas moins de 56 objecteurs totaux ont annonce leur refus, ce nombre est le plus important depuis 1987, année qui a vu la dispense accordée aux Témoins de Jéhovah. Ce nombre devrait encore augmenter cette année. La raison de ce nombre croissant s'explique partiellement mais pas uniquement par l'aggravation des problèmes du service civil des objecteurs (alors que la durée du service militaire a diminue en 1998, celle du service des objo est restée inchangée) : le nombre des objos insoumis qui s'oppose au système de la conscription en tant que tel s'accroît aussi notablement.

Au 1er octobre 2001, 22 objecteurs finlandais sont en prison. Les dix objecteurs ci-dessous sont ceux qui seront toujours en prison le 1er décembre et qui nous ont permis de divulguer leur adresse.

■ **Sadri Cetinkaya** (15/10/01-01/05/02)
■ **Jarkko Mauno** (13/08/01-28/02/02)
Helsingin työsiirtola, PL 36, 01531 VANTAA
■ **Mikko Korhonen** (16/07/01-31/01/02)
Uudenmaan lääninvankila/ avovankilaosasto, PL 20, 05401 JOKELA
■ **Juha Mikkola** (01/09/01-20/01/02)
Satakunnan vankila, Huittisten osasto, Toivarintie 581, 32700 HUITTINEN
■ **Ilkka Tillanen** (23/07/01-16/01/02)
■ **Lauri Pynnönen** (14/08/01-01/03/02)
Naarajärven vankila, PL 1, 76851 NAARAJÄRVI
■ **Aleksi Sutinen** (01/06/01-17/12/01)
Kuopion vankila, PL 7, 70101 KUOPIO
■ **Ari Saastamoinen** (01/08/01-30/01/02)
Juuan avovankilaosasto, PL 26, 83901 JUUKA
■ **Pyry Nurmi** (17/10/01-04/05/02)
Suomenlinnan työsiirtola, Suomenlinna C 86, 00190 HELSINKI
■ **Sami Heikkinen** (20/08/01-09/03/02)
Naarajärven vankila, PL 1, 76851 NAARAJÄRVI

Israël

En 2001, de plus en plus de réservistes et appelés refuse de servir dans les Territoires Occupés et quelques objecteurs de conscience refusent par principe tout service militaire - En tout, ce sont 32 qui ont fait de la prison depuis Octobre 2000 (cf article). Les condamnations sont principalement de 21 a 28 jours précédant un nouvel appel au service. Voir le site de l'IRG pour la liste mise à jour (http://wri-irg.org).

■ **Leonid Kressner**, Military ID 7156547
Military Prison No. 6, Military postal number 03734, IDF
Arrêté le 15 octobre et emprisonné depuis, il est en attente de jugement et sera probablement en prison le 1er décembre.
■ **Eran Razgour**, Military ID 7118061 (28/10/01-4/12/01)
Military Prison no 4, Tzifrin, Military postal number 02507, IDF
Sa peine de 28 jours prononcée le 25 octobre fut effective le 28 octobre et rallongée de 14 jours soit un total de 42 jours d'emprisonnement.
■ Mordechai Vanunu (18 ans depuis le 30/09/86)
Ashkelon Prison, Ashkelon, Israel
Condamné pour espionnage et trahison pour avoir rendu public le programme nucléaire israélien - fut kidnappe le 30 septembre 1986 en Italie.

Puerto Rico

Il y a eu plus de 1000 personnes arrêtées pour avoir participé à des actions de désobéissances civiles à la base militaire US de Vieques ou en soutien. La plupart ont eut une courte peine de prison ou une amende, seuls quelques uns y sont toujours mais ce nombre risque de croître à nouveau du fait d'un nouveau cycle d'action de désobéissance civile. Voir le site de l'IRG pour les mises a jours (http://wri-irg.org).

■ **Dámaso Serrano** #21626-069 (14/08/01-13/12/01)
MDC Guaynabo, Apartado 2146, San Juan, PR 00922-2146
Action de désobéissance civile à la base militaire US de Vieques.

Action

■ Le premier décembre, outre un peu de temps pour écrire quelques cartes aux prisonniers ;
■ Mettre en place des ateliers d'écriture de cartes ;
■ Faire des stands en ville, un peu de théâtre ou quoi que ce soit qui attire l'attention et l'intérêt pour les prisonniers pour la paix.

Envoi de cartes et lettres

■ Toujours mettre la carte dans une enveloppe ;
■ Inclure nom et adresse d'expédition sur l'enveloppe ;
■ Etre disert et créatif : inclure des photos, des dessins ;
■ Indiquer aux prisonniers les actions pour arrêter et prévenir la guerre ;
■ Ne rien écrire qui puisse être préjudiciable au prisonnier ;
■ Penser à ce que vous souhaiteriez recevoir si vous étiez en prison ;
■ Ne jamais commencer : "Vous êtes si brave, je ne pourrais jamais faire ce que vous avez fait" ;
■ Ne pas s'attendre à avoir une réponse ;
■ Se rappeler que l'année prochaine peut venir votre tour…

Soutien de notre travail futur

Pendant 45 ans l'Internationale des Résistants à la Guerre a publié les noms et histoires des prisonniers pour raison de conscience. Aidez à maintenir cette tradition :
■ Envoi de dons "Prisonniers pour la Paix" à l'IRG afin des recherches pour l'an prochain.
■ Faire don d'un abonnement de revue pacifiste/antimilitariste (Peace News ou autre) à un prisonnier.
■ Participer au fond permettant l'envoi de Peace News aux organisations de paix n'en ayant pas les moyens.
WRI-IRG, 5 Caledonian Rd, London N1 9DX, Grande Bretagne. tél : +44 20 7278 4040; fax : 7878 0444 ; email : office@wri-irg.org.
Les gestes envers les prisonniers font la différence. Montrez votre solidarité !

Version en ligne
Voir http://www.wri-irg.org pour les versions du pack pour les prisonniers pour la Paix en différentes langues.

L'*Intifada*: de violences en violences



Marian Darweish à la conférence de l'IRG en Inde, février 2001. *Photo: Andreas Speck.*

■ Marwan Darweish

Le 28 septembre 2001, les palestiniens ont commémoré le premier anniversaire de la seconde Intifada avec de nouveaux tués et blessés qui se sont ajoutés aux centaines de mort et milliers de blessés déjà touchés depuis le début de cette année. La caractéristique de cette Intifada contrastant avec les précédentes confrontations face à l'occupation israélienne est le nombre de victimes civiles extrêmement important tant d'un bord que de l'autre. Ceci fut la conséquence d'un usage excessif de la violence pendant cette première année d'Intifada. Il fut argumenté que l'usage des armes par les palestiniens et l'utilisation de balles réelles par les forces armées israéliennes, à l'origine de nombreux morts et blessés, ont terrorisé beaucoup de gens les décourageant de rejoindre les manifestations populaires.

Au bout de 4 mois, le soulèvement a pris un tournant l'éloignant des manifestations populaires et des luttes armées sporadiques pour se tourner vers des tactiques de petites guérillas incluant des attaques suicides. Il doit être clair pour tous qu'il n'y a pas équilibre entre l'occupant et l'occupé ; il s'agit d'une relation oppresseur/opprimé. La violence de la puissante armée d'occupation israélienne utilisant balles réelles, tanks, hélicoptères d'attaques et finalement des avions de combats F-16 démontre quelle est la puissance militaire. La militarisation de l'Intifada par les palestiniens fut clairement inefficace face à Israël ; une erreur de calcul stratégique aux effets néfastes à la vue des moyens militaires et des ripostes d'Israël.

La militarisation du soulèvement populaire à permis au forces de sécurité de l'Autorité Nationale Palestinienne de prouver leur importance, d'autant plus qu'elles n'avaient pas été payées depuis plusieurs mois faute de fonds. En janvier 2001, et ce pour la première fois, la sécurité palestinienne a exécuté deux palestiniens pour collaboration avec les services secrets israéliens. Ceci a aussi servi à mettre en valeur leur rôle crucial dans le maintien de l'ordre.

Le pouvoir grandissant des forces de sécurité dans la société palestinienne au détriment des mouvements civils et politiques leur a laissé le champ libre pour abuser de ce pouvoir. En excluant ainsi la participation de nombreux pans de la société palestinienne au soulèvement, le processus démocratique s'en est vu diminué. Cette exclusion des organisations de la société civile a eu un impact sur la participation des femmes et généralement de la société laïque déplaçant le pouvoir vers les groupes religieux. En fait l'autorité palestinienne a mis une pression énorme sur les ONG en resserrant son contrôle au travers nouvelles règles et lois. Depuis les accords d'Oslo en 1993, les parties politiques ont été marginalisés, laissant à l'Autorité Nationale Palestinienne le pouvoir de prendre décision sur tous les aspects de la vie palestinienne.

L'utilisation de la confrontation militaire face à l'armée israélienne représente un échec dont il faut tirer les leçons du passé, le plus récent étant l'Intifada de 1987. L'action non-violente durant cette première Intifada a démuni Israël de sa puissance militaire sur les civils palestiniens et a causé de sérieux dommages à l'image internationale d'Israël. La participation de la base et la formation de comités populaire fut à l'origine d'une participation au pouvoir de la population toute entière. Le système de soutien mutuel établi qui niveau local pour faire face au blocus imposé par l'armée s'est montré inestimable et fut une grande inspiration pour la population vivant l'Intifada au jour le jour de par la confiance et la sécurité qu'ils instauraient.

A contrario, la corruption au cein de l'Autorité Nationale Palestinienne et la défiance du public face au pouvoir palestinien a créé une atmosphère d'apathie et un sentiment de désespoir. L'Autorité Nationale Palestinienne n'a pas réussi à convaincre le public de sa transparence et de sa légitimité. Quoi qu'il en soit, Israël a collaboré à cette enchaînement et a su garder l'œil fermé sur la coopération économique douteuse entre les officiels de l'Autorité Nationales Palestinienne et les précédentes personnalités militaires israéliennes.

Internationaux en Palestine furent une des quelques organisations à appeler à l'action non-violente contre l'occupation israélienne. Au cours de l'année dernière, ils ont mis en en place des actions très réussies bien que de faible envergure. Dans de nombreux cas, des Palestiniens et Israéliens réunis en Camp pour la Paix ont organisé des sit-in et d'autres actions de protestation. Mon expérience personnelle dans ces actions me fait dire qu'elles ont un pouvoir non négligeable et qu'elles laissent l'armée totalement désemparée. Leur tentatives d'utiliser à l'encontre des manifestants bombes sonores, gaz lacrymogène et violences physique furent chaotiques et pathétiques. Il y a, selon moi, un grand potentiel pour l'utilisation de pratiques non-violentes et pour le développement de stratégies d'actions non-violente.

La réaction de l'Autorité Nationale Palestinienne aux évènements du 11 Septembre fut de s'en détacher et de le condamner publiquement. Pourtant, les Palestiniens de la rue comme dans de nombreux pays musulmans ont exprimé leur sentiments anti-américains et il y eut quelques manifestants qui ont été tués par les forces de sécurité dans la bande de Gaza. D'autres voix dans le monde ont appelé à la reconnaissance des griefs palestiniens et leur droit à l'autodétermination et la mise en place d'un état palestinien. Mais, comme ce fut le cas suite à la guerre du Golfe, les Palestiniens et le reste des pays arabes sont suspicieux quant aux motifs américains et au soutien qu'ils entendent apporter à la Palestine dans le futur et ce, tant qu'ils ne voient pas les USA prendre des mesures réelles à l'encontre d'Israël.

Il existe sans aucun doute une solution militaire au conflit Israélo-palestiniens de même que la seule manière d'avancer est au travers des négociations. Cependant, ce dialogue doit reconnaître les besoins de liberté et de justice pour les Palestiniens et la nécessité de vivre en sécurité pour les Israéliens.

Marwan Darweish a travaillé pour l'éducation à la paix et pour le dialogue intercommunautaire depuis de nombreuses années.

Histoire de la liste des Prisonniers pour la Paix

■ Bart Horeman

Pour moi en tant que membre de l'IRG, habiter en Hollande a deux privilèges. L'un d'eux est que je peux me rendre à bicyclette au lieu ou a été fondée l'IRG, l'autre est que j'ai un accès facile à l'héritage de l'IRG qui est archivé à l'Institut International de l'Histoire Sociale (IISH) à Amsterdam.

Mais ce n'est pas avant que la présidente de notre association Joanne Sheehan ait prévu une visite de l'IISH me demandant de l'accompagner que j'ai réalisé ces avantages. Au travers des archives de l'IRG, on peut se rendre compte de notre déjà longue histoire. J'ai jeté un œil au fichier des Prisonniers pour la Paix et fut impressionné : La journée des Prisonniers pour la Paix fut célébré par l'IRG pour la première fois le 1er décembre 1956. Ceci fut fait par la publication d'une liste d'honneur des prisonniers pour la paix et un appel aux membres des différentes sections pour que soient envoyées des lettres et cartes postales aux prisonniers. En fait, l'idée de base est restée la même au long des années. La seule différence avec les listes actuelles étant, qu'à l'époque, la liste se constituait des objecteurs de conscience au service militaire qui était emprisonné et ceux effectuant un service de substitution (*). La liste a été modifié plusieurs fois au cours des ans. De nos jours, elle incluse toute personne emprisonnée pour actions non violentes contre la guerre ou des préparatifs de guerre. Cela dit, si la Liste d'Honneur n'a débuté que depuis 1956, cela ne signifie pas que l'IRG n'a rien fait pour les militants pour la paix emprisonnés avant cette date. J'ai trouvé dans les fichiers des listes de prisonniers pour la paix d'objo emprisonnés ou détenus



Membres de Organisation des Travailleurs Catholique (*CWO) et de l*'IRG *rassemblement de soutien à Washington en solidarité avec les objos français le 1er décembre 1956.*

en camp de travail depuis 1926. Seules les listes de quelques années étaient manquantes, particulièrement autour de la période de la seconde guerre mondiale (1940 - 1946). Depuis 1947, une telle liste fut érigée tous les ans. Mais ce ne fut pas avant 1956 que le 1er décembre fut désigné comme journée des prisonniers pour la Paix

Quant à son succès, il peut être évalué sur le fait que deux emprisonnés on reçu plus de 1 000 courriers de soutien en 1958. Bien que n'ayant trouvé aucune archive à ce sujet, mais je pense que Osman Murat Ulke a du battre ce record les 1er décembre 1997 et 1998 alors qu'il était en prison. Toujours est-il que la portée de l'IRG n'était déjà pas insignifiante. En 1961, la liste d'Honneur des prisonniers pour la paix fut imprimée pour la première fois. Plus intéressant est qu'en 1963 et ce pour la première fois, 6 Objos de Yougoslavie étaient sur la liste. Ils accomplissaient des peines de 6 à 9 ans. Conseil d'Etat fut probablement la première liste comprenant des prisonniers hors l'arc nord atlantique, mais d'autre étaient à venir. L'année suivant, 1964, vit l'apparition des premiers Prisonniers pour la Paix en provenance du Tiers-Monde : 14 pakistanais accomplissant des peines allant jusqu'à 14 ans d'emprisonnement. Alors que la guerre froide est à son summum, nous rencontrons les premiers Prisonnier pour la Paix d'Allemagne de l'Est, d'Algérie, de Grèce, d'Espagne, de Tchécoslovaquie, et d'URSS. 1983 vit pour la première fois un spécial, sur les objecteurs de conscience emprisonnés en Hongrie et la liste s'accompagne d'un pack de campagne spécifique. Néanmoins, la liste des Prisonniers pour la Paix fut principalement constitué de militants occidentaux et d'objecteurs de conscience d'Europe de l'Est. Les prisonniers des pays du Tiers-Monde restent épars sur la liste. En 1971, nous retrouvons des Prisonniers pour la Paix du Pakistan avec un du Mozambique et - croyez le si vous voulez - un autre du Sud Vietnam! 1973 voit l'apparition d'un Israélien et, en 1977, d'une personne de Rodhésie.

Nous voyons aussi une évolution intéressante dans la manière dont sont considérés les objecteurs de conscience. Vers 1967, furent listés séparément les objos en prison et ceux effectuant un service de substitution en camp de travail. A ce moment là, certains ne considèrent apparemment plus le service de remplacement comme étant une punition ou, pour le moins, ils ressentent la nécessité de faire une distinction entre les deux. Il n'apparaît pas très clairement en quelle année il fut décidé d'ôter de la liste les objos faisant un service de remplacement. Un débat eu lieu en 1974 a propos de la continuation de la liste d'Honneur du 1er décembre des Prisonniers pour la Paix. Bien que la liste soit sérieusement remise en cause, sa production est poursuivie et s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Trad. Tikiri

* NdT : il ne s'agit que rarement du service civil tel que connu en France mais plus souvent de camps de travail proche de ce qui est encore en Grèce aujourd'hui.

6—PEACE NEWS—November 30, 1956

PRISONERS FOR PEACE

Names and addresses of war resisters in prison at Christmas time 1956 and New Year 1957. You may wish to observe Prisoners for Peace Day, December First, by sending Christmas cards to these men. Cards may be signed, but no personal messages may be included or prison authorities may not allow the cards to be delivered. This list has been compiled by the War Resisters' International, 88 Park Avenue, Enfield, Middlesex, England.

AUSTRALIA

William Davis, *Holdsworthy Detention Establishment, Via Liverpool, NSW, Australia.*

BELGIUM

In *Prison de Ruysselede, Belgium*:
Monsieur Breynaerts, Monsieur Volskaert, François Huppertz, Jean Vandervelde.
***Prison de Forest, Belgium*:**
Georges Morel, Célestin Horin, Martin Seminck, Monsieur Sluysmans, Richard Engels, René Heudens, Pierre Maes.
Prison de Gand, Belgium:
Roger Demanet, Etienne Steemans.
Prison de Liége, Belgium:
Joseph Piron, Jacques Dutrannoit.
Jacques Le Jeune, *Ferme d'Etat de Saint-Hubert, Belgium.*
Marc Garcet, *Eben-Emael, Belgium.*
André Meeus, *c/o Van Lierde,* 39 *rue du Loriot, Boitsfort, Belgium.*

BRITAIN

H.M. Prison, Manchester, Britain:
Arthur S. Weakley, Brian R. Comer.

André Eiselé, 16 *Cité des Enclos à Blainville-sur-l'Eau (M. et M.), France* (temporarily free).
Michel Flamein, *Prison de Carcassonne (Aude), France.*
David Kruczynski, 72 *Rue d'Auxonne, Dijon (Côte d'Or), France.*
Jean Lavignac, *Prison de Constantine (Algérie).*
Marcel Legendre, *Fort du Hâ, Bordeaux (Gironde), France.*
René Tchourbassoff, *Prison militaire de Tunis, (Tunisie).*
Jean Roszyk C.114, *Prison cellulaire de Loos (Nord) Cellule 75, France.*
Jean Peiprzyk, *Prison des Baumettes, prés Marseille (B. du R.), France.*
Michel Bernard, 3 *rue de la Solidarité, Montrouge (Seine), France.*

HOLLAND

Albert de Bruin, *Sebaldeburen (Gr), Holland.*
Piet Cornelissen, *Czaar Peterstraat* 170/*iii, Amsterdam O, Holland.*
Cor Dorsman, *Bilderdijkstraat, 47b, Rotterdam, Holland.*
Jaap Hartog, *Prinsenstraat, Zaandam, Holland.*

Un extrait de la liste des Prisonniers pour la Paix de 1956, telle que publié dans Peace News*, 30 novembre 1956.*

Le Fusil Brisé, Décembre 2001
War Resisters' International - Internationale des Résistants à la Guerre
5 Caledonian Road, London N1 9DX, Britain
Tel.: +44 20 7278 4040; fax 7278 0444; email office@wri-irg.org; website: www.wri-irg.org